



DISCOURS DE CHRISTIAN BAPTISTE, MAIRE DE SAINTE-ANNE CONSEIL MUNICIPAL DU 21 FEVRIER 2020

Mesdames et Messieurs les conseillères et conseillers municipaux,
Mes chères (rs) concitoyennes et concitoyens,

« L'art de gouverner c'est l'art de vaincre les difficultés »,

La mandature qui s'achève a été une mandature particulièrement difficile, marquée par une gestion vertueuse et orientée vers une politique ambitieuse.

Une mandature difficile.....en effet et nous l'avons souvent répété, nous avons hérité d'une situation catastrophique laissée par l'ancienne équipe municipale : un déficit de de 7 millions d'euros, un endettement élevé, 30 M €, des investissements coûteux et hasardeux, une gestion déplorable du personnel communal, des équipements non entretenus, des écoles vétustes et j'en passe.

Malgré tout, depuis 2014, nous sommes entrés dans une démarche vertueuse et nous avons décidé de construire ensemble une ambition durable et collective. Cette méthode d'action publique est exigeante mais je sais qu'elle est la condition de la durabilité de nos décisions.

Aujourd'hui le redressement de la ville de Sainte-Anne est d'ores et déjà amorcé. Les efforts de sobriété, l'investissement de chacun et l'engagement de faire encore mieux portent leurs fruits.

Le compte administratif 2019 et le budget primitif 2020 qui vous seront présentés sont le résultat du travail acharné, de la pugnacité et de la détermination dont nous avons su faire preuve.

Pour la première fois, et depuis des années, le compte administratif présente un excédent et le budget primitif est voté en équilibre tant en dépenses qu'en recettes !

Nous sommes passés d'un déficit de 3 300 000 euros au compte administratif 2018 à un excédent de près de 9 000 euros au compte administratif 2019.

C'est une véritable performance !

Plusieurs leviers ont été actionnés pour obtenir ce résultat : diminution des charges de gestion courante, maîtrise des dépenses de personnel tout en revalorisant les agents communaux, politique active de désendettement et bien sûr, revalorisation de la fiscalité locale.

Je tiens particulièrement à remercier la population saintannaise pour sa participation active au redressement des finances de la commune. C'est grâce à cet effort fiscal que nous pouvons désormais renforcer nos investissements sur le territoire et améliorer le service public.

S'agissant du budget primitif 2020, il s'élève à **43,6 millions d'euros**.

Il est la concrétisation de nos orientations et de notre vision pour le développement de Sainte-Anne. Même si nos marges de manœuvre diminuent, nous devons aller de l'avant et avoir une politique ambitieuse.

S'agissant de la section de fonctionnement, les recettes sont maintenues à niveau constant, sans augmentation de la fiscalité locale. La diminution des dotations de l'Etat, la suppression progressive de la taxe d'habitation, les transferts successifs de compétences au profit de la communauté d'agglomération, la CARL, nous invite à poursuivre l'optimisation de nos dépenses. Nos choix priorisent essentiellement la carrière du personnel en régularisant, cette année, les avancements de grades dûs au titre de l'exercice 2018.

Je veux, à ce titre, remercier très chaleureusement les agents municipaux ainsi que les représentants syndicaux. Nous sommes entrés dans une démarche vertueuse de construction d'un esprit commun. Nos différentes réunions ont posé les bases d'un travail partagé. Je remercie chacun des syndicats de leur esprit de collaboration et de leur engagement, ressentis comme un encouragement à la politique mise en place en matière de ressources humaines.

Nous continuerons à entretenir notre réseau routier, nos écoles et nos bâtiments publics. La rénovation de l'éclairage public du stade municipal et la réhabilitation des terrains annexes, la construction du complexe scolaire à Chateaubrun, l'aménagement de la plage du bourg, la construction d'un port de pêche et de plaisance aux Galbas figurent parmi nos priorités en termes d'investissement.

Ces projets seront principalement financés par des subventions sans recourir à l'emprunt. La politique de désendettement de la ville se poursuivra.

C'est dans cet état d'esprit et avec enthousiasme que notre mission pour 2020 sera de mettre en œuvre ces actions de façon à ce que notre commune s'intègre dans un développement harmonieux et durable.

Le mandat que vous nous avez confiés, à mon équipe et à moi-même, va bientôt s'achever en mars prochain, et nous solliciterons son renouvellement.

Je souhaite poursuivre mon engagement public pour Sainte-Anne car je pense avoir été à la hauteur de la confiance que la population m'a accordé. J'ai toujours agi avec une totale transparence et une entière honnêteté en ne perdant jamais de vue l'intérêt général.

Nous avons assaini les finances de la commune grâce à notre gestion vertueuse des deniers publics. Malgré tout, il nous faut faire preuve de prudence pour l'avenir, la situation budgétaire reste fragile et les dotations de l'Etat baissent de façon continue.

Nous devons poursuivre nos efforts de rigueur et chaque euro sera dépensé pour répondre aux besoins du quotidien de la population.

Nous sommes conscients des attentes exprimées par nos concitoyens, par nos associations et par tout les acteurs du territoire et nous continuerons, par nos actions, à apporter des réponses durables et à améliorer le cadre de vie des saintannaises et saintannais.

Je vous remercie de votre attention.